

Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, du 1^{er} au 8 décembre 2022



#jevotecgt

Ingénieurs, Assistants-Ingénieurs, votez CGT!

Commissions Administratives Paritaires (CAP) des IR, IE et AI : Pour vous défendre, pour une recherche 100% publique et indépendante, votez CGT !

Vous allez voter pour vos représentant·es en Commission Administrative Paritaire (CAP). Les nouvelles CAP ne sont plus constituées par corps mais par catégorie. Ainsi l'ensemble des IR, IE et AI sont regroupés dans une unique CAP.

Volontairement, la loi de transformation de la fonction publique (loi Dussopt du 6 août 2019) y a réduit considérablement le rôle des représentant·es du personnel, dans les faits comme dans l'esprit. Pour les ITA, avec l'introduction des lignes directrices de gestion, cette loi exclut les représentant·es du personnel et les CAP de toute participation au processus d'avancement comme de mobilité, qui est désormais le fait de la seule hiérarchie privilégiant ses critères de « mérite » au détriment de l'ancienneté.

L'administration voudrait donc cantonner les représentant es du personnel à donner un simple « avis », purement consultatif, sur les décisions hiérarchiques défavorables aux agents (licenciement, refus de titularisation...).

La CGT n'entend pas s'y conformer. En attendant le retour souhaité à toutes les prérogatives des CAP en matière d'avancement et mobilité, ses élu·es exigeront systématiquement la tenue de séances plénières des CAP où les représentant·es du personnel pourront exprimer toutes les préoccupations et revendications des agents de l'INRAE (halte à l'individualisation des salaires, au financement de la recherche par projets, à la précarisation du personnel, etc.).

Et la Direction Générale de l'INRAE ne se contente pas d'appliquer la loi, elle va au-delà en créant des commissions d'enquêtes administratives internes (CEAI) dont sont exclus les représentant·es du personnel.

Nous sommes là pour vous défendre. Sachez nous solliciter dès qu'un problème survient avec votre hiérarchie sans attendre de voir votre situation se dégrader et une éventuelle convocation en CAP.

Le vote CGT aux CAP est aussi un acte fort contre la multiplication des primes individualisées, RIFSEEP (ITA) et RIPEC (Chercheur·ses).

- Non aux commissions d'enquêtes administratives internes!
- Non à l'individualisation des salaires!
- Non à la précarité dans la recherche!

Retrouvez l'intégralité de notre profession de foi ici

Les candidates CGT à l'élection des représentantes en CAP des IR / IE / AI :

1.	Anne Roig	IEHC	URFM	Provence-Alpes-Côte d'Azur
2.	Grégoire Aubert	IR2	Agroécologie	Bourgogne-Franche-Comté
3.	Cyril Girardin	IR1	ECOSYS	Ile-de-France-Versailles-Saclay
4.	Didier Betored	ΑI	URFM	Provence-Alpes-Côte d'Azur

5	. Djamila Onesime	IR1	MICALIS	Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony
6	. Regis Grateau	ΑI	PSAE	Ile-de-France-Versailles-Saclay
7	. Ingrid Chafsey	ΑI	MEDIS	Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes
8	. Christelle Troadec	IECN	IPS2	Ile-de-France-Versailles-Saclay
9	. Frédéric Herault	IEHC	PEGASE	Bretagne-Normandie
1	0. Eric Latrille	IRHC	LBE	Occitanie-Montpellier
1	1. Laurence Artige	ΑI	SDAR	Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes
1	2. Marie-Françoise Devaux	IR1	BIA	Pays de la Loire

DONNEZ DE LA VOIX EN VOTANT CGT

A l'élection à la CAP, mais aussi à l'élection aux 3 CSA

Votez CGT à la CAP de l'INRAE

Votez CGT au CSA de l'INRAE et au CSAS de votre centre

Et Votez CGT au CSA du ministère (en savoir plus)

La CGT est candidate dans tous les scrutins! En savoir plus



Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, du 1^{er} au 8 décembre 2022 **#Jevotecqt**



Votez CGT et allez plus loin : rejoignez-nous !





Elections Professionnelles 2022

Articles CGT-INRAE publiés dans cette rubrique